

S.A.M. Informe

Ste-Angèle-de-Mérici, Bas-St-Laurent, Québec

AOÛT 2015

RAPPEL

Il est important de mettre vos matières résiduelles SEULEMENT dans le conteneur ou dans le bac qui vous est attribué !!

De plus, n'oubliez pas que les matériaux de construction ne sont pas acceptés. Vous pouvez aller les porter à l'Écocentre de la Mitis, situé sur le chemin Perreault à Sainte-Flavie. Pour les particuliers, il n'y a aucun frais.

Merci à l'avance de votre collaboration habituelle et de veiller au bon fonctionnement de la collecte d'ordures en respectant la procédure.

Enfin, le projet de la halte routière verra le jour cet automne !

Pour les personnes concernées, le Cercle des fermières tiendra une réunion le 8 septembre 2015 à 19h au local habituel !

Prendre note que madame Marie-Berline Deschenes, inspectrice en urbanisme, sera absente le 27 août et le 1^{er} septembre prochain !



Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici

Le site internet de la municipalité est présentement en restructuration, mais n'hésitez pas à le consulter à l'adresse suivante :

www.municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca/

À compter du 9 septembre, la bibliothèque municipale sera à nouveau ouverte tous les mercredis de 18h30 à 20h. Le comité de la bibliothèque est à la recherche de bénévoles. Pour plus d'informations, contactez madame Francine Tardif au 418-775-5580

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique
Sainte-Angèle-de-Mérici (Qc)

GoJ 2Ho

418-775-7733

steangele@mitis.qc.ca

Lundi au vendredi
9h à 11h30 et 13h à 16h30

S.A.M. Informe

Les plastiques agricoles

La récupération des plastiques agricoles est souvent un défi pour plusieurs des agriculteurs, des municipalités, des compagnies de collecte et du centre de tri.

Alors voici les différentes étapes à faire pour faciliter le tout :

- 1- Nettoyer le plastique **ou** couper et jeter la partie contaminée;
- 2- Mettre les plastiques dans un sac ou faire des ballots et les mettre dans le bac bleu. ****Important que ce soit dans un sac ou en ballot pour éviter que le tout s'emmêle au centre de tri****;
- 3- Faire des ballots d'environ 25 kg et moins ****dites-vous que si le ballot ne rentre pas dans le bac bleu, il ne rentrera pas dans le camion de collecte. Alors il est mieux de faire plusieurs petits ballots qu'un très gros****.

S'il vous plaît, mettre autant que possible le(s) ballot(s) ou le(s) sac(s) dans le bac bleu afin d'éviter que les conducteurs sortent du camion. Par le fait même, cela diminuera le risque d'accident.

Pourquoi ce plastique est problématique?

Si les plastiques ne sont pas propres et exempts de contaminants, ils peuvent contaminer les autres matières au centre de tri. De plus, si les plastiques ne sont pas mis en ballot, lors du tri ils peuvent s'emmêler et ainsi entraîner l'arrêt du traitement des matières. Donc, il est important de bien suivre les étapes mentionnées ci-haut.

Merci de bien vouloir collaborer



Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici